

SÉPAQ

Projet de création du parc national des Dunes-de-Tadoussac

Mémoire de Sylvie Mercier mai 2024

- 1. Pourquoi je viens vous parler aujourd'hui**
- 2. Notre objectif commun pour le territoire**
- 3. Les points à requestionner**
- 4. Notre idéal commun**

*Ce mémoire est rédigé dans un esprit
de conciliation et de collaboration
pour répondre à une volonté commune de toutes les personnes d'ici et
d'ailleurs qui souhaitent prendre soin de ce territoire.*

1. Pourquoi je viens vous parler aujourd'hui

Je suis directrice d'une compagnie de danse depuis plus de 25 ans. Tous mes projets s'inspirent de la relation entre les populations et les territoires. J'ai donc développé une expérience et une certaine expertise dans le lien singulier que développe un peuple avec son territoire. Je le vis en particulier à Tadoussac, que j'ai découvert en 1998 et où je vis depuis 2012.

Je ne suis pas née à Tadoussac, je viens d'ailleurs, ce qu'on appelle ici "les Étranges". J'ai donc connu les défis d'aller à la rencontre des habitants, de comprendre leur écosystème, de m'intégrer et de trouver la bonne manière de parler à des personnes qui ont un vécu différent du mien, pour les inclure dans un projet collectif. Pendant 14 ans, avant de m'y installer, je m'y rendais plusieurs fois par an pour y développer des projets créatifs : enseignement de la danse, spectacles, création de Fjord en collaboration avec les Premières Nations sur la pointe de l'Islet, etc.

La Grande Marée Danse qui s'est tenue de 2016 à 2023, est sans doute le projet le plus représentatif. C'est une co-crédation en collaboration avec les locaux où adultes, enfants, aînés du secteur BEEST, autochtones, visiteurs réguliers et acteurs culturels, se rencontrent pour danser. J'ai donc été au cœur d'un processus de collaboration avec les gens du territoire de Tadoussac, pour créer un événement qui attire environ 500 personnes impliquant la Municipalité Régionale de Comté, la Municipalité de Tadoussac, certains commerçants, des députés et Culture Côte-Nord, et qui contribue au développement et à la singularité de Tadoussac.

J'ai l'honneur d'avoir été adoptée par Tadoussac qui est véritablement un lieu unique où il fait bon vivre. On sent le désir collectif de protéger le territoire et de le développer. D'ailleurs, j'aimerais souligner le fait que la définition de *protection* ou de *développement* peut varier et faire l'objet de chicanes, et nécessite toujours des ajustements et beaucoup d'écoute.

Par mon activité d'entrepreneure et de créatrice amenée à aller chercher des subventions auprès de différents organismes régionaux, provinciaux fédéraux et qui inclut beaucoup de collaborations et de partenaires, je peux comprendre la complexité d'un tel projet et les enjeux de pression politique qui peuvent exister.

Maintenant et à la suite de votre proposition au mois d'avril dernier la question que je me pose et que nous sommes plusieurs à poser c'est : De quoi le territoire a réellement besoin ? Et qu'est-ce qu'il peut vraiment offrir?

Je vous propose une vision. J'espère qu'elle nous aidera à réajuster au mieux ce projet qui mérite d'être amené à sa meilleure version possible pour le bien de tous et toutes. Car ma mission, comme la vôtre peut-être, est de prendre soin du territoire. Il est important de se rendre compte que l'état d'esprit actuel exprime une perte de confiance entre les citoyens et les institutions. Je ne suis pas là pour dire si ce sentiment est justifié, mais il est important d'en avoir conscience pour mieux situer dans quel contexte ce projet se situe.

2. Notre objectif commun pour le territoire

Tout le monde se rejoint dans la conscience que Tadoussac est unique, dans l'amour de ce territoire et dans l'envie de le protéger (en prendre soin et mettre des limites) et de le développer (créer et désenclaver).

Je trouve cela important que ce soit le gouvernement québécois qui travaille en collaboration avec nous et c'est quelque chose que je veux saluer, tant il existe des populations dépossédées de la gestion de leur territoire.

Votre proposition de projet semble vouloir répondre à plusieurs besoins de la population que nous avons exprimés lors des consultations des trois ateliers d'échanges avec les citoyens en 2020, 2021 et 2023 et auxquelles j'ai participé en partie. Ces besoins sont :

- de protéger ce territoire
- de réhabiliter La Maison des Dunes tout en gardant et en mettant en valeur son cachet patrimonial, en y ajoutant un Centre de découverte et une annexe administrative, ainsi que l'Observatoire d'oiseaux et la création d'un amphithéâtre.
- de valoriser des découvertes (l'histoire du territoire, l'astronomie, etc)
- de réparer et entretenir le stationnement et de le doter de bornes de recharges pour véhicules électriques
- de baliser les sentiers de randonnées, de créer des circuits plus grands
- de désengorger le village
- de maintenir le plus possible l'aspect organique et sauvage du territoire

La réhabilitation de la Maison des Dunes et de ses annexes, l'entretien du stationnement dans sa capacité actuelle, et les nouveaux balisages des sentiers ainsi que les propositions de valorisation des découvertes, sont positifs.

La nécessité de diversifier nos atouts est très importante, pour amener les visiteurs et les touristes vers d'autres activités que les baleines. On peut craindre qu'avec le réchauffement climatique, les baleines ne viennent plus à Tadoussac, il est donc important de pouvoir l'anticiper. Ainsi le fait que vous proposiez une diversité d'activités est très positif.

Asphalter la section qui relie la route 138 et le projet de parc national pour désengorger le village et y entrer et sortir plus facilement semble une solution, mais je reste indécise et inconfortable car peu d'études d'impacts semblent avoir été faites sur la flore et la faune de ce côté. Il faudrait être attentif à l'aspect sécuritaire le long de la nouvelle route comme sur le chemin des Pionniers, où il y a des habitations sans accotement et avec un coude dangereux. Une limitation de vitesse sera nécessaire.

Les autres points me semblent devoir être ré-examinés, et avant de le faire j'aimerais juste porter votre attention sur la méthode d'approche des populations. Pour l'avoir vécu pendant des années, je sais qu'il n'est pas facile de trouver la bonne.

En 2020, 2021 et 2023, vous avez organisé des rencontres avec la municipalité et les citoyens, ce qui témoigne d'un désir de collaboration et de vouloir donner la parole aux gens. Mais il n'a pas été possible d'obtenir une véritable représentativité de la population. Celle-ci est essentielle pour obtenir l'appui des collectivités locales. Elle ne peut être obtenue qu'en adoptant une autre manière d'approcher les populations.

Beaucoup de personnes sont mal à l'aise avec le langage formel employé, les modes de rencontres intimidants (disposition physique des participants, estrade, micro), ou bien ont des difficultés à communiquer, surtout avec des enjeux aussi prenants. Je pense également aux aînés ou aux personnes malades qui n'ont pas pu y assister, pour qui c'est difficile de se déplacer. Enfin les rencontres Zoom ne sont pas accessibles pour tout le monde.

Les moments choisis pour les consultations n'ont pas toujours été optimaux, avril et mai sont justement les mois où les commerçants se préparent à

recevoir les touristes. C'est donc pour ainsi dire le pire moment pour faire une consultation.

Je tiens à souligner que parmi les personnes les plus réticentes à ce projet, se trouvent une partie de celles sans qui je n'aurais jamais pu organiser cinq éditions de la Grande Marée Danse. Ce qui prouve que si on sait collaborer avec elles de la bonne manière, on peut les inclure dans un processus collectif. Elles deviennent même les forces vives du projet et les meilleures ambassadrices de leur territoire.

Ces carences dans la méthode d'approche peuvent très facilement être comblées, en adoptant une approche ethnographique dont je vous parlerai tantôt. Mais avant je voudrais pouvoir vous dire les points qui me semblent - et je ne suis pas la seule - aller à l'encontre de l'intérêt du territoire de Tadoussac, de ses habitants et de ses visiteurs.

3. Les points à requestionner

Cinq points me semblent devoir être requestionnés :

- rendre payant le plus bel accès aux dunes (pour les gens de l'extérieur de Tadoussac)
- construire un camping
- déplacement du chemin des Pionniers qui passerait dans les deuxièmes dunes en contournant la route actuelle
- la taille du parc
- construire un nouveau stationnement

Réduire l'accessibilité en rendant l'accès aux dunes payant

Bien qu'il existe des modèles de parcs entièrement gratuits pour les gens où les aménagements sont minimalistes, je comprends que ce n'est pas la nature du projet dont il est question ici, et je comprends la nécessité de trouver des moyens de financer par une contribution. Mais réduire l'accessibilité de la plus belle partie des dunes en la contrôlant (pour Tadoussac) ou en rendant son accès payant, ce qui reviendrait à déposséder les habitants de Tadoussac et de la région d'un usage quotidien, intime et essentiel du territoire¹.

¹ "Des aménagements sont prévus afin de mettre en valeur le territoire et de le rendre accessible au public", SEPAQ, *Consultation publique sur le projet de parc national des dunes de tadoussac, document d'information 2024*

Je pense aux aînés qui vont à la caye à Edgar pour la collecte de mye (mouks) avec leurs petits-enfants autour du mois de mars jusqu'au mois de mai environ et qui doivent y aller en quatre roues par nécessité, et à tous les autres types de transmission culturelle² et intergénérationnelle sur le territoire³. (Ceci dit je ne suis pas pour la circulation des quatre roues ou des motocross mais je suis d'accord pour des exceptions). Je pense aux familles de l'extérieur de Tadoussac pour qui 9,85\$ par personne, c'est un budget qui limitera ou empêchera leur accès, malgré la gratuité pour les moins de 17 ans. Je pense aux équipes artistiques que cette contrainte administrative et financière peut freiner dans leur élan et leur planification de leurs événements.

À titre personnel, ce lieu est celui où je puise mes créations et mon ressourcement. Les dunes font pleinement partie de mon quotidien, comme de celui de beaucoup d'habitants du secteur BEEST. Nous enlever cet accès spontané et intime à ce qui est un don du vivant, est une violence sociale et symbolique et une confiscation d'un joyau de notre territoire dont nous avons toujours pris soin, qui ne pourra que créer un sentiment d'isolement, d'injustice et des frustrations qui rendront difficiles les futures collaborations sur d'autres projets.

On n'a pas de cinéma, de centre d'achat ni autres distractions comme il y a en ville. La nature est notre principale source de divertissement, de rassemblement et de ressourcement, en particulier pour les jeunes et les aînés. Les jeunes sont dépendants de leurs parents et n'ont pas de moyen de locomotion pour aller plus loin, et les aînés ne peuvent pas y aller à pied ou en vélo. C'est déjà difficile de retenir les jeunes dans notre région. S'ils n'ont plus de lieu accessible pour se retrouver gratuitement, il ne leur restera que la plage et le tour du lac qui pour l'instant est gratuit, qui se retrouveront engorgés. Cette limitation de notre jeunesse et de nos aînés est grave.

² « Patrimoine immatériel » : les savoir-faire, les connaissances, les expressions, les pratiques et les représentations transmis de génération en génération et recréés en permanence, en conjonction, le cas échéant, avec les objets et les espaces culturels qui leur sont associés, qu'une communauté ou un groupe reconnaît comme faisant partie de son patrimoine culturel et dont la connaissance, la sauvegarde, la transmission ou la mise en valeur présente un intérêt public. *Loi sur le Patrimoine Culturel*, Chapitre P-9.002

<https://www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/document/lc/p-9.002>

³ «Le projet de création du parc national permettrait (...) de favoriser la pratique d'activités récréatives et éducatives», Ibid.

La création d'un camping

La création d'un camping n'est vraiment pas nécessaire à tous les points de vue. Le camping envisagé est situé sur les dunes en face du fleuve dont il cachera une partie de la vue. Par sa taille et son emplacement, il va priver les habitants de l'accès à l'une des plus belles vues des dunes, et va créer une fracture sociale où seuls les clients du camping auront un accès privilégié à cette partie des dunes. De plus, la création de prêts-à-camper n'est pas souhaitable.

Sans penser au dérangement du milieu naturel, et aux dangers liés aux feux de camp, sans parler de l'augmentation du trafic dans le village de plus grands véhicules tels que les VR.

Sinon, peut-être un petit camping qui serait mieux proportionné à la grandeur du parc. C'est-à-dire peut-être autour de 20 places, similaires au camping de la Sépaq de Baie-Ste-Marguerite, mais pas situé dans un endroit où il cacherait les dunes en face du fleuve. Pour que cette vue reste accessible et naturelle.

La construction d'une nouvelle route

La création d'une nouvelle route va créer beaucoup de nuisances et pollutions (sonore, physique), en plus de sectionner une partie de la forêt et des dunes. Elle condamnera l'accès aux dunes de la route existante, ce qui n'est pas souhaitable.

La construction d'un grand stationnement

L'agrandissement du parking envisagé est trop important, nous ne pouvons pas et ne souhaitons pas absorber une telle quantité de visiteurs.

La taille du parc

La taille du parc n'est pas adaptée à la taille du territoire ni du village de Tadoussac. Ambitionner une telle taille où les structures se multiplient, ne répond pas à l'objectif de protection⁴ et de singularité qui fait l'attractivité de Tadoussac. Et ne ferait qu'enclaver davantage Tadoussac et un de nos lieux de vie.

Remarque générale

⁴ "Le projet de création du parc national permettrait d'assurer la conservation des écosystèmes à leur état naturel" Ibid.

Malgré de bonnes idées, ce projet en général ambitionne des structures trop grandes et trop sélectives. Nous sommes plusieurs à ne pas vouloir que le village finisse par ressembler à Saint-Sauveur-des-Monts ni à un type de développement touristique qui encourage l'embourgeoisement. Ce serait être très loin de ce qu'est l'essence de Tadoussac, de la Côte Nord et de ses habitants.

4. Notre idéal commun / Ce qu'on peut faire ensemble

Voici des propositions pour réorienter les points qui selon moi ne fonctionnent pas :

- renoncer à créer un camping ou en faire un petit ailleurs. Que les dunes restent un lieu qui se partage et non le privilège de certains.
- que la partie des dunes du premier palier reste accessible à pied gratuitement
- créer un accès payant à partir de l'embranchement actuel au bout du chemin des Pionniers, avant ou après la maison des Dunes
- reporter le trop-plein de la demande d'hébergement en grosse saison de Tadoussac vers les municipalités du secteur BEEST (Bergeronnes, Essipit, Escoumins, Sacré Coeur), ce qui encouragera la coopération et le développement régional

Développer une approche ethnographique qui permette d'identifier les enjeux locaux, de saisir la diversité des habitants, de cueillir leur vision authentique, et d'émettre des propositions adaptées à la réalité du territoire, afin que la population et les institutions s'en saisissent pour développer collectivement les solutions les mieux adaptées.

S'assurer que chaque proposition de ce projet ambitieux et nécessaire puisse faire de Tadoussac un modèle de protection du territoire qui intègre les humains qui y vivent en respectant l'environnement, dans un territoire qui sait accueillir tout en protégeant.

À ceux qui diront qu'il faut satisfaire une demande touristique croissante qui fait de Tadoussac un pôle d'attractivité, de commerce et de développement, toutes les études de ces dernières années, et l'expérience de la pandémie, montrent que le tourisme de masse ne correspond plus aux attentes non seulement des habitants des territoires abîmés, mais des touristes eux-mêmes, qui finissent par reproduire la même expérience partout, en confondant les territoires visités.

À nous de voir si nous voulons satisfaire une demande touristique qui entre dans l'ancien système de consommation du territoire comme on consomme les biens matériels et la planète qui mène à sa destruction, ou si nous voulons proposer une expérience unique du territoire où le touriste contribue à son développement et à sa protection.

Développer une approche qui respecte les populations, en considérant que le rapport spécifique et fragile des habitants à leur territoire (leur usage, leur accès, leur vision), fait partie des trésors à protéger⁵, comme on protège les espèces animales et végétales, et qu'il est aussi un atout de développement et d'attractivité. Cette vision n'est pas un attachement à des pratiques du passé, mais au contraire une vision d'avenir. Nos enfants regarderont comme des modèles avant-gardistes les projets qui auront su à la fois protéger les territoires (c'est-à-dire en prendre soin et mettre des limites) et les développer (c'est-à-dire créer et désenclaver). Et je suis certaine que Tadoussac pourrait en être un phare.

*“Ce n’est pas le territoire qui t’appartient,
c’est toi qui appartiens au territoire.”*
Joséphine Bacon

Sylvie Mercier.

⁵ “Le Patrimoine Culturel Immatériel recouvre les expressions et traditions orales, les pratiques sociales, les rituels, les événements festifs, les savoirs et pratiques relevant des arts du spectacle, les savoir-faire artisanaux ou encore **les connaissances en lien avec la nature et l’univers**
<https://ich.unesco.org/fr/qu-est-ce-que-le-patrimoine-culturel-immateriel-00003>